MUSÉE DE LA MODE VILLE DE PARIS ET DU COSTUME
GALPAT-Mi-1897-29

SUPPLÉMENT DE LA MODE ILLUSTRÉE. N° 29

1897. — RECTO 86-225-1

Toilette de visite.

ÉTOFFE NÉCESSAIRE : 6 mètres de cachemire en 1 mètre 20 de largeur, 1 mètre 15 de taffetas, 50 mètres de soutache, 50 centimètres de guipure, 2 mètres de dentelle.
Moitié de l'épaisseur du buste : 46 centimètres.
Moitié du tour de taille : 30 centimètres.
Longueur de taille devant : 34 centimètres.

Fig. 1 et 2. Moitié de la veste. ●●●●●●●●●●●

On coupe la doublure du corsage d'après les figures 8, 10 à 12; on la recouvre pour former l'empiècement avec de la guipure posée sur de la soie; on l'assemble; on fronce pour la ceinture un morceau de soie pris en biais ayant au bord supérieur 85 centimètres de largeur, au bord inférieur 72 centimètres de largeur, et 40 centimètres de hauteur; on forme une petite tête ayant 3 centimètres de largeur, on lui laisse devant 20 centimètres de hauteur, on maintient cette ceinture avec des baleines; on la fixe sur le corsage en doublure. On coupe pour la veste, en cachemire et doublure de soie deux morceaux d'après la figure 1; et un morceau entier d'après la figure 2 qui n'en représente que la moitié; on l'assemble; on fixe la veste sur la doublure. On garnit le corsage avec un col droit; on coupe la manche d'après les figures 28 et 38 du n° 27.

Dos de la toilette de visite.

Toilette de mariée en satin.

ÉTOFFE NÉCESSAIRE : 17 mètres de satin, 3 mètres 50 de mousseline de soie unie en largeur prise double, 75 centimètres de même mousseline brodée, en largeur simple.
Moitié de la largeur du buste : 46 centimètres.
Moitié du tour de taille : 30 centimètres.
Longueur de taille devant : 34 centimètres.

Fig. 3 à 7. Patron de la jupe.
8 et 9. Devants en étoffe de dessus et doublure. 〰〰
10 à 12. Côtés et dos en doublure.
13. Moitié du dos en étoffe de dessus.
14. Manche en doublure. ●══●══●
15. Patron des manches en mousseline de soie.

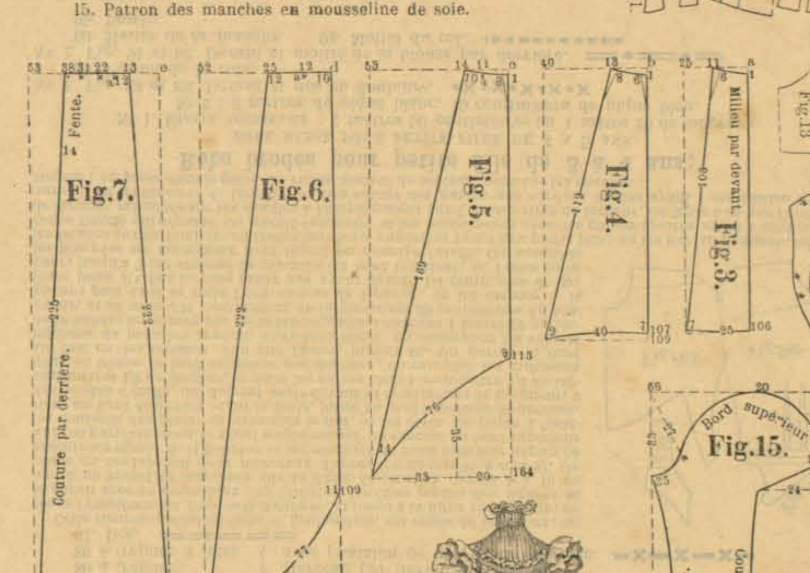

Dos de la toilette de mariée.

Cette toilette faite en satin blanc ivoire, se compose d'une jupe à très longue traîne garnie devant de quatre rangs de petites ruches en mousseline de soie; le corsage est garni d'un empiècement rond en même mousseline plissée, auquel se rattache devant une blouse un peu bouffante, garnie de trois ruches de mousseline de soie; la blouse est recouverte jusqu'à la ruche inférieure avec de la mousseline de soie ajourée, brodée de perles. Les manches en même mousseline, disposées en plis transversaux, terminées au bord inférieur par des volants, sont garnies de volants en même mousseline prise double, ayant 10 et 12 centimètres de largeur, retombant derrière en forme d'épaulettes et devant jusqu'à la taille. La même garniture de ruches se répète sur le dos plat du corsage qui est entouré d'une ceinture plissée en satin. On coupe la jupe en satin et doublure d'après les figures 3 à 7, on pose une doublure raide sous les figures 3 et 4 sur 40 centimètres de hauteur, et sous les figures 5 à 7 sur toute leur hauteur; on assemble les morceaux; on fixe chaque deux croix sur un point, et les croix marquées a sur le ● a, on fixe à l'intérieur du bord de la jupe une ruche de tulle. On coupe pour le corsage en doublure de taffetas deux morceaux d'après chacune des figures 8, 10 à 12; on coupe en satin devants et dos, entiers, d'après les figures 9 et 13 qui n'en représentent que la moitié; le devant de gauche est coupé seulement jusqu'au milieu. On exécute les pinces de la poitrine ainsi que les petites pinces; on assemble dos et côtés; on recouvre dos et devant jusque sur les lignes avec de la mousseline de soie plissée, dont il faut derrière un morceau de 80 centimètres, devant deux morceaux ayant chacun 45 centimètres de largeur; on recouvre le devant de droite en étoffe de dessus depuis le bord inférieur jusque sur la ligne avec de la mousseline de soie brodée; on fronce les devants jusqu'à *, on fixe l'étoffe de dessus sur la doublure; on la garnit avec les ruches et les volants ayant chacun 1 mètre 20 centimètres de longueur. On coupe la manche en satin d'après la figure 14, et en mousseline de soie d'après la figure 15; on fronce cette dernière depuis * à *, ainsi qu'aux coutures intérieures; on la fixe sur la manche en satin, on l'assemble, on la coud dans l'entournure 35 sur 35; le corsage est garni d'un col droit recouvert en mousseline de soie plissée.

Peignoir de coiffure.

ÉTOFFE NÉCESSAIRE : 5 mètres de percale, 8 mètres 50 centimètres de broderie, 40 centimètres d'entre-deux, 3 mètres 25 de ruban.

Fig. 16. Devant (raccourci). ▬ ▬ ▬ ▬ ▬
17. Moitié du dos (raccourci). } o▬o▬o▬o
18. Moitié de l'empiècement. }
19. Patron de la manche.

Ce peignoir fait en percale, est garni de volants brodés ayant 8 centimètres de largeur, et de ruban de faille bleu pâle ayant 3 centimètres de largeur; on coupe deux morceaux d'après la figure 16, et le dos entier d'après la figure 17 qui n'en représente que la moitié; on prend en plus l'étoffe nécessaire pour un ourlet ayant 5 centimètres de largeur. On exécute dans le dos les petites fentes dont on festonne les bords; on pique une bande d'étoffe pour former une coulisse; on assemble dos et devants. On coupe l'empiècement d'après la figure 18, en étoffe prise double, jusqu'à la ligne on le recouvre depuis la ligne jusqu'au bord avec une bande d'étoffe disposée en quatre petits plis; on joint l'empiècement aux devants et au dos qui sont froncés depuis * à *. Le bord de l'empiècement est couvert d'un volant brodé ayant 3 mètres de longueur, fixé à l'aide d'une bande étroite coupée en biais. On coud sous le bord du devant de gauche une bande d'étoffe étroite; on pique à droite une bande ayant 2 centimètres de largeur, on fixe des boutons, on garnit le peignoir avec une petite bande droite en percale ayant 5 centimètres de hauteur. Cette petite bande est recouverte avec un entre-deux brodé ayant 2 centimètres de hauteur, auquel se rattache de l'étoffe disposée en petits plis; on exécute dans l'entre-deux devant et de chaque côté une fente dans laquelle on passe un bout de ruban ayant 1 mètre 05 de longueur, noué devant. On passe un bout de ruban semblable ayant 2 mètres 15 de longueur, à travers la coulisse du dos, on le noue devant. On coupe les manches ouvertes d'après la figure 19; on les garnit avec des volants brodés ayant 2 mètres 70 de longueur; on les plisse en fixant × sur ●, on les rattache aux coutures d'épaules 39 sur 39.

Jeune demoiselle d'honneur de 14 à 15 ans.

ÉTOFFE NÉCESSAIRE : 8 mètres de taffetas, 1 mètre 75 centimètres de mousseline de soie en largeur prise double, 3 mètres de ruban de faille, 7 mètres de ruban de velours.

Fig. 20 à 22. Patron de la jupe.
23 et 24. Devants en doublure et étoffe de dessus. 〰〰〰
25 et 26. Côtés en doublure. } o—o—o
27 et 28. Dos en doublure et étoffe de dessus. }
29. Moitié du col droit.
30 et 31. Manche en doublure et étoffe de dessus (repliée). } ——

Cette robe est faite en taffetas blanc à rayures vert pâle, ce corsage-blouse croisé devant, s'ouvre sur un plastron en mousseline de soie plissée, garni de trois volants pareils retombant l'un sur l'autre; ces volants sont ornés de rubans de velours noir. Col droit et ceinture en ruban de faille vert pâle. Les manches disposées en plis transversaux avec de petites têtes, ont des bouillonnés courts au bord supérieur. On coupe la jupe en taffetas et doublure d'après les figures 20 à 22, on garnit les morceaux d'une doublure raide sur 30 centimètres de hauteur, on les assemble, on fronce la jupe devant et derrière.

Corsage. On coupe en doublure deux morceaux d'après chacune des figures 23, 25 à 27, en taffetas deux morceaux d'après la figure 24; on coupe le dos entier d'après la figure 28 qui n'en représente que la moitié; on exécute les pinces de la poitrine; on assemble dos et côtés; on recouvre devants et dos jusque sur la ligne avec de la mousseline de soie en employant derrière un morceau ayant 80 centimètres et devant deux morceaux ayant chacun 50 centimètres de largeur; on fixe des agrafes devant. On replie les devants en étoffe de dessus sur les lignes des plis; on plisse le dos en fixant les croix sur le point; on le fixe sur la doublure; on assemble le corsage; on le garnit avec le col droit (fig. 29), et avec les volants ayant 9, 12 et 15 centimètres de hauteur, 1 mètre 12 centimètres de longueur, biaisés devant et derrière. On coupe la manche en doublure d'après la figure 30; celle en taffetas, d'après la figure 31; on la fronce depuis * à *, ainsi que la figure 31 à la couture intérieure et au milieu sur les lignes en formant une petite tête; on l'assemble, on la coud dans l'entournure 68 sur 68.

Matinée élégante.

ÉTOFFE NÉCESSAIRE : 2 mètres de flanelle en 1 mètre 20 de largeur, 1 mètre 50 de dentelle.

Fig. 32. Devant (replié). } ▬▬▬
33. Moitié du dos. }
34. Patron de la manche.

Cette matinée en flanelle bleu pâle, descendant derrière seulement jusqu'à la taille, retombe droite devant avec de longues pointes qui peuvent aussi être croisées; on la garnit tout autour avec une dentelle blanche froncée ayant 13 centimètres de hauteur; les manches sont froncées plusieurs fois au bord inférieur et terminées par des volants de dentelle. On coupe en flanelle deux morceaux d'après la figure 32; le dos entier d'après la figure 33 qui n'en représente que la moitié, et la manche d'après la figure 34; on fronce les devants depuis * à *, on assemble la matinée; on la garnit avec un col droit et avec la dentelle. Les manches sont froncées entre les étoiles, ainsi qu'au bord inférieur entre les lignes; on les assemble, on les coud dans les entournures 74 sur 74.

Robe pour petite fille de 6 à 7 ans.

ÉTOFFE NÉCESSAIRE : 3 mètres d'étoffe en 1 mètre de largeur, 75 centimètres de dentelle en 20 centimètres, 4 mètres de dentelle en 4 centimètres de largeur, 3 mètres de ruban.

Fig. 35 et 36. Moitié du corsage. ◂●▸ ◂●▸ ◂●
37. Veste.
38. Manche en doublure. } ▬▬▬▬▬▬
39. Patron de la manche en étoffe de dessus.

La taille de cette robe faite en lainage quadrillé vert, est courte; on la garnit devant et derrière en forme d'empiècement avec de la guipure crème. Une guipure ayant 4 centimètres de hauteur, entoure à plat le bord extérieur de la veste courte, sur laquelle on fixe des épaulettes dentelées, garnies de guipure. On pose sur le col droit un ruban vert, plissé, ayant 6 centimètres de largeur, formant un nœud derrière. Le bord supérieur de la jupe, froncé plusieurs fois, est couvert d'un ruban semblable, disposé devant et derrière en une rosace. Le corsage est coupé en étoffe de dessus et doublure d'après les figures 35 et 36; on recouvre les morceaux jusqu'aux lignes avec de la guipure; on les assemble, on replie le bord de droite derrière, sur la ligne du pli. On coupe la veste en étoffe prise double d'après la figure 37; on l'encadre avec de la guipure; on l'assemble sur les côtés; on la fixe sur le corsage, en la repliant sur les lignes des plis; on la fronce depuis * à *. On garnit le corsage avec le col droit; on coupe les manches en doublure d'après la figure 38, les manches en étoffe de dessus d'après la figure 39; on les assemble; on les fronce depuis * à *, on fronce les manches en étoffe de dessus depuis le bord inférieur jusque sur la ligne; on les fixe sur les manches en doublure. On coud les manches dans les entournures 83 sur 83; on coud sur la ligne du corsage la jupe faite en étoffe de dessus et doublure ayant 52 centimètres de hauteur, 1 mètre 80 centimètres de longueur.

TYPOGRAPHIE FIRMIN-DIDOT ET Cie. — MESNIL (EURE).

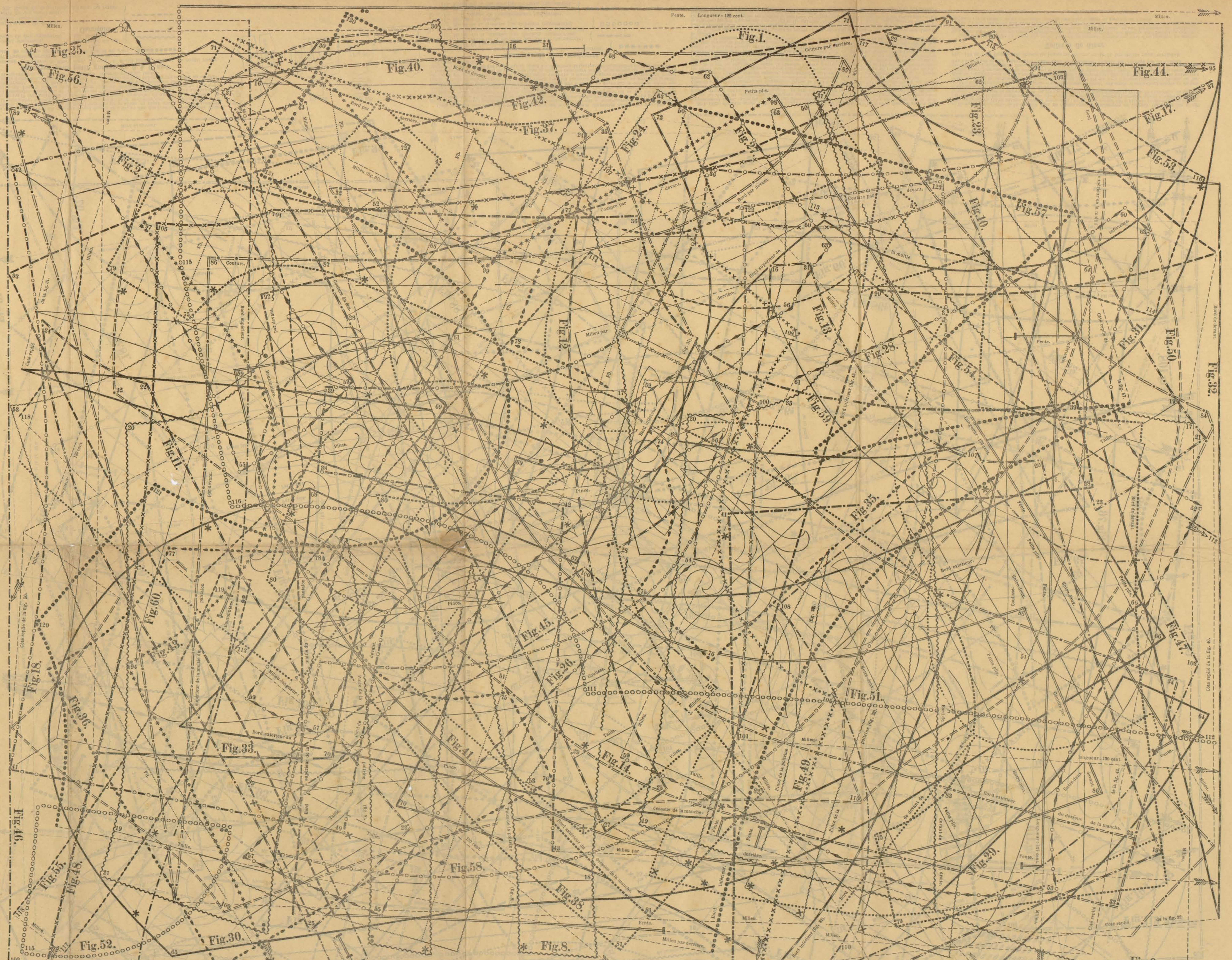

Pantalon à ceinture large; pantalon s'attachant de côté.

N° 1.
Fig. 40. Moitié du pantalon (replié). ●══●══●═
41. Ceinture. ═══════

N° 2.
Fig. 42. Moitié du pantalon (replié). ▬ ▬ ▬

N° 1. Ce pantalon garni de volants brodés, ayant 7 centimètres de hauteur, 1 mètre 41 centimètres de longueur, fait en percale, forme deux dents au bord inférieur; on le garnit avec une ceinture large arrondie. On coupe le pantalon entier d'après la figure 40 qui n'en représente que la moitié; on le garnit avec un entre-deux et des volants, on l'assemble depuis 84 à 85, on pique au bord, devant, et derrière des bandes étroites coupées en biais. On assemble les moitiés du pantalon devant depuis 86 à 87; on les fronce depuis * à *; on les prend entre le dessus et le dessous de la ceinture coupée d'après la figure 41, munie derrière d'une coulisse et de boutons.

N° 2. Ce pantalon fait en shirting fin, est garni de volants de même étoffe ayant 10 centimètres de hauteur, ornés de plis, et de nœuds de ruban sur le côté. On coupe les moitiés du pantalon d'après la figure 42, en tenant compte de la différence de contours pour la moitié de devant qui est un peu plus haute sur le côté que la moitié de derrière; on les garnit avec des galons ajourés et des volants; on prend pour chaque volant une bande ayant 1 mètre 04 centimètres de longueur, 11 centimètres de hauteur, garnie au bord inférieur d'un ourlet à jours, et de deux plis dans la moitié supérieure. On assemble les moitiés du pantalon; on exécute les fentes sur les côtés, on garnit leurs bords avec des pattes de dessus et de dessous, on fronce le bord supérieur par derrière; on le garnit avec la ceinture étroite. On exécute au bord supérieur, devant, les pinces indiquées; on fixe une bande en biais, on coud de chaque côté un bouton; on fait les boutonnières dans la ceinture par derrière. On dispose en un nœud des bouts de ruban ayant 60 centimètres de longueur.

Chemise de nuit à manches courtes; chemise de nuit de forme empire;

CHEMISE DE NUIT ORNÉE DE BRODERIES.

N° 1.
Fig. 43. Moitié de la chemise par devant (raccourcie). ✱✱✱✱✱✱✱
44. Moitié de la chemise par derrière (raccourcie). ×═×═×═×
45. Moitié de l'empiècement. }
46. Moitié de la manche. } ▬●▬

N° 2.
Fig. 47. Empiècement par devant. ▬●▬●▬●▬
48. Moitié de la chemise par devant (raccourcie). ▬×▬×▬×▬
49. Moitié de la chemise par derrière (raccourcie). ×●×●×●×
50. Manche (repliée). ══

N° 3.
Fig. 51. Moitié de la chemise par devant (raccourcie). } oooooooo
52. Forme de l'encolure.
53 et 54. Moitié de l'empiècement par derrière et de la chemise (raccourcie). } ▬ ▬ ▬
55 et 56. Moitié de la petite bande avec col replié.

N° 1. Cette chemise faite en shirting, à manches courtes, ouverte en carré, est garnie d'entre-deux brodés ayant 2 centimètres de largeur, et de bordures brodées ayant 2 centimètres et demi de largeur. On coupe la chemise entière d'après les figures 43 et 44 qui n'en représentent que la moitié; le morceau de devant a, au bord inférieur, 127 centimètres de largeur, le morceau de derrière a 111 centimètres de largeur. On exécute au milieu, devant, la fente longue, et au bout de cette fente la petite fente transversale; les bords de la fente longue sont ourlés; on les réunit par un galon ajouré étroit, aux pattes de dessus et de dessous ayant 2 centimètres de largeur. On pique le devant de la chemise au bord supérieur des deux côtés, quatre fois, en cinq plis très fins, à intervalles de 1 centimètre; on réunit le morceau à la chemise par derrière. On pique l'empiècement d'après la figure 45 en des entre-deux; on le garnit à plat au bord inférieur avec une bordure brodée, on le joint à la chemise, froncée devant et derrière. On coupe la manche entière d'après la figure 46 qui n'en représente que la moitié, on l'orne au bord extérieur avec des entre-deux et une bordure, on l'assemble, on la fronce, on la coud dans l'entournure.

N° 2. Cette chemise en madapolam fin est ornée de ruban de couleur, des volants brodés et d'entre-deux ayant 3 centimètres de largeur; on assemble d'abord l'empiècement de devant composé d'entre-deux et de bandes d'étoffe plissées, d'après la figure 47; on coupe la chemise entière d'après les figures 48 et 49 qui n'en représentent que la moitié, mais on la prolonge pour lui donner au bord inférieur 121 centimètres de largeur. On exécute dans la chemise par devant, la fente longue et la petite fente transversale; on fronce le bord supérieur depuis * à *, on y joint l'empiècement, en le prenant avec un volant brodé ayant 9 centimètres de hauteur, 58 centimètres de longueur, disposé à plat jusqu'à la couture de côté. On fixe sous l'entre-deux inférieur de l'empiècement une bande d'étoffe coupée en rond; on pratique une fente dans l'entre-deux devant de chaque côté et dans ces fentes on passe un bout de ruban que l'on noue. Les bords de l'étoffe par devant sont ourlés; on les joint à l'aide d'un galon ajouré étroit aux pattes de dessus et de dessous ayant 2 centimètres de largeur, destinées aux boutonnières et boutons. On exécute les plis creux dans le dos en fixant * sur ●, on découpe l'étoffe qui dépasse; on assemble la chemise; on la garnit avec une petite bande droite ayant 3 centimètres de hauteur, recouverte de rubans d'entre-deux et ornée d'un volant brodé. On coupe la manche d'après la figure 50; on l'assemble, on la fronce depuis * à *; on la garnit avec une petite bande ayant 24 centimètres de longueur, 3 centimètres de hauteur, recouverte de ruban, à laquelle se rattache un volant brodé; on coud la manche dans l'entournure.

N° 3. Cette chemise en percale, est ornée de broderie blanche sur le col replié, les manchettes, et devant, sur la bande qui a 5 centimètres et demi de largeur. On coupe la chemise d'après les figures 51 et 54, sur son bord inférieur, sa largeur est de 1 mètre 64 centimètres. On exécute la fente au milieu par devant, on pique devant les deux lignes extérieures l'une sur l'autre, de façon à ce qu'elles forment un pli extérieur, on dispose l'étoffe jusqu'au milieu par devant (de façon à lui laisser 3 centimètres et demi de largeur) en neuf petits plis; on creuse l'encolure d'après la figure 52. On fronce la chemise derrière depuis * à *; on la prend entre le dessus et le dessous de l'empiècement coupé d'après la figure 53; on assemble la chemise, on garnit les bords de devant avec des pattes de dessus et de dessous, que l'on couvre avec des bandes brodées. On coupe la petite bande et le col replié en étoffe prise double d'après les figures 55 et 56; on les garnit les joint à la chemise; on coud les manches coupées d'après la figure 50 dans les entournures; on les garnit avec les manchettes coupées en étoffe prise double, brodées, ayant 7 centimètres de hauteur, 30 centimètres de longueur.

Housse de corset.

Fig. 57. Moitié de la housse (repliée). ●●●

On coupe en shirting la housse entière d'après la figure 57 qui n'en représente que la moitié; on exécute les coutures des épaules, on fronce le bord de devant depuis * à *, on garnit la housse avec du lacet. On fixe aux bouts pointus des rubans de toile étroits, noués derrière.

Jupons demi-longs.

N° 1. Ce jupon demi-long, fait en shirting, est orné d'un entre-deux brodé ayant 2 centimètres et demi de largeur et de bordure brodée ayant 4 centimètres de largeur; on coupe des lés ayant 60 centimètres de longueur; le lé de devant a, au bord inférieur, 48 centimètres; au bord supérieur, 32 centimètres, les deux lés de côté ont 28 centimètres de largeur au bord inférieur, 21 centimètres au bord supérieur; le lé de derrière a 84 centimètres de largeur; on munit le lé de derrière d'une fente au milieu ayant 20 centimètres de longueur. Le jupon est orné à 6 centimètres et demi du bord inférieur avec un entre-deux brodé sous lequel on découpe l'étoffe, on fait dans le jupon, au-dessus et au-dessous de l'entre-deux trois petits plis ayant un demi-centimètre de largeur. On fixe au bord inférieur un volant qui se compose de bandes d'étoffe ayant 5 et 2 centimètres de largeur, d'entre-deux et de bordures brodées. On coupe la ceinture en étoffe prise double d'après la figure 58; on la munit d'une coulisse, d'un bouton, et d'une boutonnière; on la fixe sur la jupe, en fronçant le lé de derrière.

N° 2. Ce jupon ayant 70 centimètres de longueur, en crépon rayé blanc et rose, est garni au bord inférieur d'une dentelle au fuseau blanche, ayant 5 centimètres de hauteur; on garnit son bord supérieur avec une petite bande de soie blanche ayant 4 centimètres de hauteur, munie derrière d'une coulisse.

Garniture de chemise de nuit.

Fig. 59. Moitié du col. ▬▬
60. Patron et dessin du coussin-dormeuse.

SUPPLEMENT DE LA MODE ILLUSTREE. N° 29
1897. — VERSO

Robe-princesse pour réunions et dîners.

ÉTOFFE NÉCESSAIRE : 12 mètres de satin, 11 mètres de gaze en 60 centimètres de largeur, 3 mètres de tulle uni, 1 mètre de tulle perlé en 60 centimètres de largeur.
Moitié de l'épaisseur du buste : 47 centimètres.
Moitié du tour de taille : 32 centimètres.

Fig. 61. Devant (raccourci et replié).
62. Devant de gauche en gaze.
63. Devant de droite croisant en dessus en gaze (raccourci et replié).
64 et 65. Côtés (raccourcis). 66. Dos (raccourci).
67. Patron du dos en gaze.
68 et 69. Veste devant et derrière. 70. Garniture.

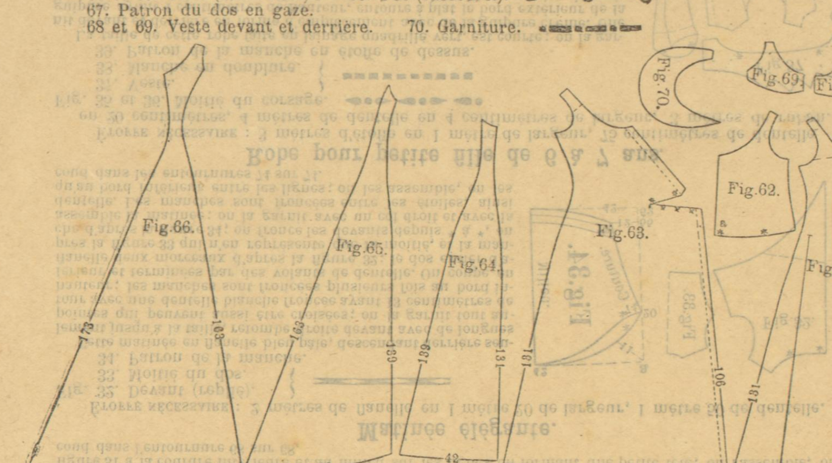

Dos de la robe-princesse pour réunions et dîners.

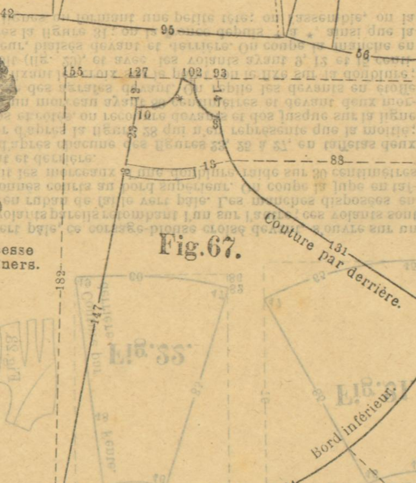

Cette toilette faite en gaze de soie brochée, rose pâle, de forme princesse avec traîne assez longue, est posée sur une robe de dessous en satin rose. Sur le côté gauche les morceaux de gaze, retenus au bord supérieur par une agrafe en perles, s'écartent et laissent voir la robe de dessous. On pose sur le bord supérieur de la robe, devant et derrière, des morceaux de veste en tulle rose, brodé de perles, dont le bord supérieur est couvert par une garniture semblable. Les manches froncées sont faites sans doublure sur du tulle rose, et se terminent par des volants de tulle.

On complète les côtés repliés des figures 61 et 63, on prolonge les figures 61, 63 à 66; on coupe en satin et doublure de soie légère deux morceaux d'après chacune des figures 61, 64 à 66; on exécute les pinces de la poitrine; on assemble les devants depuis 1 à 2; on assemble chaque côté du dos et deux petits côtés. On coupe en gaze un morceau d'après les figures 62 et 63, et deux morceaux d'après la figure 67; on fronce la figure 62 depuis * à * a; on fixe le morceau sur le devant de gauche. On replie le morceau de gaze de droite (fig. 63) sur les lignes des plis à l'intérieur; on fronce le morceau depuis * à *; on fixe les trois croix sur le ●; on rattache les séries de plis l'une à l'autre; on fixe le morceau au bord supérieur, et sur le côté au devant de droite. On fronce les morceaux de gaze par derrière (fig. 67) au bord supérieur depuis * à *, et à la taille entre les lignes; on les fixe sur les morceaux de satin, on coupe la veste en tulle perlé et linon rose pâle d'après les figures 68 et 69; les garnitures sont coupées d'après la figure 70; on fixe la veste sur la robe; on assemble celle-ci. On coupe la manche en tulle d'après la figure 15 (voir ci-dessus); on la garnit avec des volants de tulle pris double ayant 75 centimètres de longueur, 8 centimètres de hauteur; on la coud dans l'entournure.

Toilette de réunion.

ÉTOFFE NÉCESSAIRE : 14 mètres de satin, 2 mètres de tulle en 60 centimètres de largeur, 4 mètres de bordure.
Moitié de l'épaisseur du buste : 48 centimètres.
Moitié du tour de taille : 32 centimètres.

Fig. 71 à 75. Patron de la jupe.
76. Devant en doublure.
77. Devant en étoffe de dessus.
78. Premier petit côté en doublure.
79 et 80. Second petit côté et dos en doublure. 82. Col.
81. Moitié du dos en étoffe de dessus. 83. Garniture.
84. Dessus de la manche en étoffe de dessus.

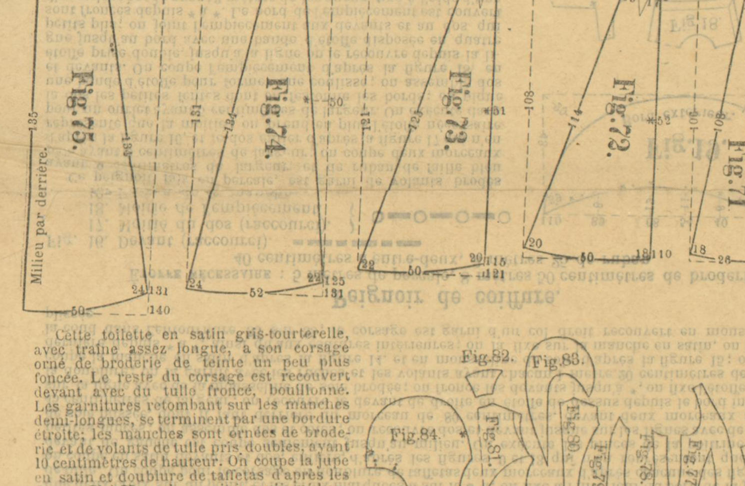

Cette toilette en satin gris-tourterelle, avec traîne assez longue, a son corsage orné de broderie de teinte un peu plus foncée. Le reste du corsage est recouvert devant avec du tulle froncé, bouillonné. Les garnitures retombant sur les manches demi-longues, se terminent par une bordure étroite; les manches sont ornées de broderie et de volants de tulle pris doubles ayant 10 centimètres de hauteur. On coupe la jupe en satin et doublure de taffetas d'après les figures 71 à 75, on la munit jusqu'à mi-hauteur d'una doublure raide; on assemble les trois lés de devant, en doublure de taffetas; on couvre les coutures avec des morceaux de satin brodé ayant 6 centimètres de largeur au bord inférieur, 15 centimètres au bord inférieur; on y fixe les lés en satin. On assemble la jupe, en laissant une fente sur le côté gauche jusqu'aux ● ●; on exécute les pinces, et le pli creux de derrière en cousant × a et b sur les points correspondants; on fixe les places marquées d'une * sur une patte de rubans. On coupe pour le corsage en taffetas deux morceaux d'après chacune des figures 76, 78 à 80; on exécute les pinces de la poitrine, on assemble dos et côtés. On coupe en satin deux morceaux d'après chacune des figures 77, 82 et 83, et le dos entier, d'après la figure 81 qui n'en représente que la moitié; on exécute les pinces de la poitrine; on fixe les morceaux sur la doublure, après les avoir ornés de broderie; on recouvre les devants avec du tulle froncé; on assemble le corsage, garni avec les deux morceaux de col recouverts de satin et ornés de bordure. On coupe les dessus de manches en satin d'après la figure 84; on les fronce depuis * à *, et depuis ● ● à ● ●; on coupe les manches en doublure d'après la figure 14 ci-dessus, mais plus courtes; on recouvre les dessous de manches *à plat* avec du satin; on garnit les manches, on les coud dans les entournures.

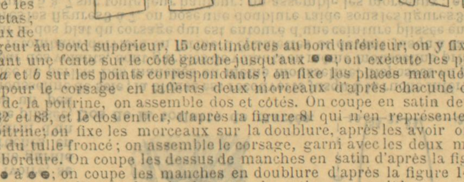

Chemise-pantalon avec empiècement brodé.

Fig. 85. Empiècement par devant.
86 a (repliée). Morceau par devant,
86 b (repliée 2 fois). avec pantalon de côté et de derrière.
87. Dos.

Cette chemise-pantalon, faite en madapolam, est ornée de broderies; on coupe l'empiècement d'après la figure 85, et jusqu'à la ligne en broderie; on le garnit avec un entre-deux; on complète les côtés repliés des figures 86 a et b; on réunit les morceaux sur la ligne de jonction depuis A à B; on coupe en madapolam deux morceaux d'après les figures 86 a b et 87. On exécute les pinces de la poitrine et les coutures du bord inférieur depuis 50 à 51; on garnit la chemise avec l'empiècement; on exécute au bord supérieur les coutures des côtés, on assemble le dos, et les côtés. On pique à l'intérieur du bord de devant et sur la fente, jusqu'au bord supérieur de derrière, les bandes d'étoffe, qui doivent avoir devant 44 centimètres de longueur, 2 centimètres 1/2 de largeur, et dans les autres côtés 1 centimètre 1/2 de largeur; on fronce le bord supérieur par derrière; on rattache les morceaux au dos, en les croisant l'un sur l'autre, jusqu'à 46. On garnit le bord inférieur du pantalon avec un entre-deux étroit; on coupe pour les volants deux bandes terminées par de la broderie ayant chacune 1 mètre 10 de longueur, et au milieu 16 centimètres de largeur sur 38 centimètres de longueur; puis dans le reste 7 centimètres de largeur; on les dispose à la place large six fois en cinq petits plis ayant chacun 1/4 centimètre de largeur, jusqu'à 7 centimètres de distance du bord inférieur; on l'orne entre les plis avec un entre-deux sous lequel on découpe l'étoffe. On assemble les bandes aux extrémités; on fronce leur bord supérieur jusqu'aux petits plis; on les fixe au pantalon, on découpe l'étoffe qui dépasse. On garnit l'encolure et les entournures avec des galons ajourés ayant 1 centimètre de largeur, rattachés sur les épaules à l'empiècement sur 7 centimètres de largeur, de façon à ce que l'entournure ait 50 centimètres de largeur; on fixe autour des galons une bordure brodée ayant 1 centimètre 1/2 de largeur; on passe dans le galon un ruban comète de couleur, noué sur les épaules.

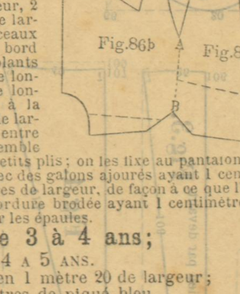

Robe brodée pour petite fille de 3 à 4 ans;

ROBE RUSSE POUR PETITE FILLE DE 4 A 5 ANS.

N° 1. ÉTOFFE NÉCESSAIRE : 2 mètres 50 centimètres en 1 mètre 20 de largeur;
N° 2 : 3 mètres de piqué blanc, 75 centimètres de piqué bleu.

N° 1. Fig. 88 et 89. Devant et dos en doublure.
90. Patron de la robe.
N° 2. Fig. 91 et 92. Devant et moitié de la blouse par derrière.
93. Moitié de la manche. 94. Moitié du col.
95. Dessin.

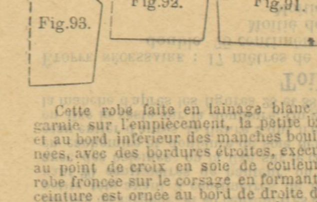

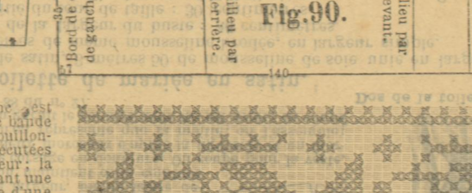

Fig. 95.

Cette robe faite en lainage blanc est garnie sur l'empiècement, la petite bande et au bord inférieur des manches bouillonnées, avec des bordures étroites, exécutées au point de croix en soie de couleur; la robe froncée sur le corsage en formant une ceinture est ornée au bord de droite d'une bordure semblable plus large qui se répète aussi sur la jupe à 3 centimètres de distance du bord inférieur. La broderie est exécutée d'après les figures 15 et 16 du n° 25, ou d'après tout autre dessin. On coupe en doublure le devant entier d'après la figure 88 qui n'en représente que la moitié, deux morceaux d'après la figure 89, et la robe d'après la figure 90; on exécute les pinces de la poitrine ainsi que les coutures de côté; on replie le bord de droite, derrière, sur la ligne du pli; on fixe des boutons derrière; on rattache au corsage une jupe en doublure ayant 36 centimètres de hauteur, 1 mètre 21 centimètres de largeur. On fronce la robe au bord supérieur et entre les lignes, en fixant chaque × sur ●; on exécute la fente; on replie le bord du devant de droite sur la ligne du pli; on le pique sur le bord de gauche; on fixe la robe sur les lignes du corsage fait en doublure. On recouvre celui-ci en forme d'empiècement avec du lainage; on le garnit avec les bordures; on l'assemble sur les épaules on le garnit avec une petite bande. Les manches sont coupées d'après les figures 55 et 56 du n° 25, et cousues dans les entournures.

N° 2. Cette robe en piqué blanc, terminée par des bandes de piqué bleu foncé, est ornée d'une broderie au point de croix faite en coton bleu d'après la figure 95. On coupe en piqué blanc deux morceaux d'après la figure 91, le dos de la blouse en entier d'après la figure 92 qui n'en représente que la moitié; on coupe en piqué bleu pris double le col, et en piqué blanc chaque manche entiers d'après chacune des figures 94 et 93 qui n'en représentent que la moitié. On réunit la blouse depuis 62 à 63; on fixe des boutons devant. Les manches sont froncées au bord inférieur; on les garnit avec une petite bande de piqué bleu ayant 4 centimètres de hauteur, 18 centimètres de longueur, on l'orne au milieu du bord supérieur avec des pattes brodées, à passepoil bleu, ayant 19 centimètres de longueur, et se terminant en pointe; on assemble la manche; on la coud dans l'entournure. La blouse est froncée depuis 62 à 65. On la garnit au bord supérieur et au bord inférieur; on la garnit avec le col. Pour la jupe on coupe en piqué blanc un morceau ayant 41 centimètres de longueur et 1 mètre 40 de largeur, garni au bord inférieur d'une bande brodée avec passepoil bleu, et bordé d'une bande bleue ayant 5 centimètres 1/2 de largeur. On fronce la jupe au bord supérieur; on la joint au corsage, en couvrant la couture avec une ceinture de piqué bleu, ornée d'une bande brodée.

Costume pour petit garçon de 5 à 6 ans.

ÉTOFFE NÉCESSAIRE : 3 mètres de coutil rayé, 50 cent. de coutil blanc, 25 cent. de coutil rouge.

Fig. 96 et 97. Pantalon devant et derrière.
98. Moitié du corsage de dessous. 99. Moitié du gilet.
Veste.
Fig. 100. Devant (raccourci). 102. Moitié du col.
101. Moitié du dos (raccourci). 103. Manche.

Camisole.

Fig. 104. Empiècement de devant.
105. Devant (raccourci).
106. Moitié du dos (raccourci).
107 et 108. Moitié de la petite bande avec col replié.

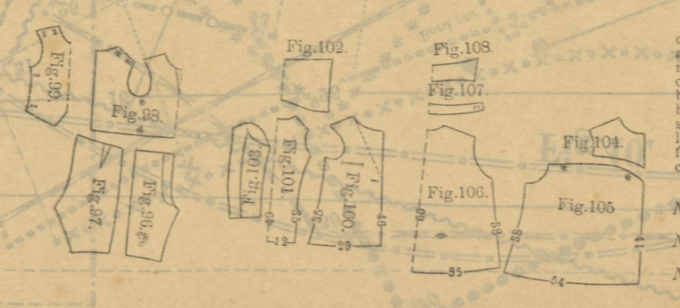

Cette camisole faite avec empiècement, est ornée sur le col replié et les petites bandes des manches avec de la broderie ayant 2 centimètres 1/2 de largeur, devant, sur la patte à boutonnières avec de la broderie ayant 1 centimètre 1/2 de largeur; on coupe la camisole en *shirting* fin d'après les figures 104 à 108; les figures 104, 107 et 108 sont coupées en étoffe prise double, et l'on prolonge les figures 105 et 106. On fronce les devants depuis *a*, on les garnit avec l'empiècement; on pique sous le bord du devant de gauche une bande d'étoffe ayant 2 centimètres 1/2 de largeur destinée aux boutons, on pique sur le bord de droite une bande d'étoffe de même largeur, ornée de broderie, pour les boutonnières; on la pique, on assemble la camisole, on la garnit avec la petite bande et le col replié. On coupe la manche d'après la figure 50, mais en tenant le bord supérieur assez droit, de façon à ce que la couture intérieure ait 37 centimètres de longueur; on la fronce, on la garnit avec une petite bande ayant 2 centimètres de hauteur, 27 centimètres de longueur, on la coud dans l'entournure.

Chemises de jour modernes.

N° 1. Fig. 109. Moitié de la chemise devant et derrière (raccourcie).
110. Moitié de l'empiècement.
N° 2. Fig. 111. Moitié de la chemise par devant (raccourcie).
112. Moitié de la chemise par derrière (raccourcie).
N° 3. Fig. 113. Moitié de la chemise par devant (raccourcie).
114. Moitié de la chemise par derrière (raccourcie).
115. Revers par devant.
N° 4. Fig. 116. Moitié de l'empiècement par devant.
117. Moitié de la chemise par devant (raccourcie).
118. Moitié de la chemise par derrière (raccourcie).

N° 1. Cette chemise ornée de broderie ayant 1 centimètre de largeur, faite en percale fine, est garnie d'un empiècement étroit, carré. On coupe la chemise entière d'après la figure 109 qui n'en représente que la moitié, on lui donne 94 centimètres de largeur au bord inférieur; on pique aux entournures des morceaux d'étoffe ayant 2 centimètres 1/2 de largeur, en prenant en même temps la broderie; on assemble la chemise sur les côtés. On exécute la fente par devant; on garnit les bords de la fente avec des pattes de dessus et de dessous ayant 3 centimètres de largeur; on fronce le bord supérieur depuis *à*. L'empiècement est coupé d'après la figure 110 en bandes droites, assemblées aux coins sur les lignes; on le fixe sur la chemise.

N° 2. Cette chemise faite en baptiste, ornée de petits plis, est garnie avec des volants brodés, de la broderie ayant 1 centimètre de largeur, et des entre-deux; on passe dans les entre-deux un ruban en soie de couleur, noué sur les épaules. On coupe la chemise entière d'après les figures 111 et 112 qui n'en représentent que la moitié: sa largeur est de 104 centimètres au bord inférieur; on la dispose devant entre les lignes en petits plis de façon à lui laisser 12 centimètres de largeur; on assemble la chemise, on garnit les entournures avec de la broderie. On fronce la chemise par derrière depuis * à *, de façon à lui laisser 20 centimètres de largeur; on y fixe des volants ayant 80 centimètres de longueur, 9 centimètres de largeur sur les épaules, 6 centimètres devant, se terminant en pointe derrière, de façon à ce que ces volants commencent derrière au double point, et croisent devant sur les petits plis; on garnit l'encolure de la chemise avec de l'entre-deux et de la broderie.

N° 3. Cette chemise élégante est garnie de revers brodés, encadrés d'un volant de batiste et de fine dentelle faite au fuseau; une dentelle semblable encadre les entournures et le bord supérieur par derrière. On coupe la chemise entière d'après les figures 113 et 114 qui n'en représentent que la moitié; sa largeur au bord inférieur est de 96 centimètres; on dispose le morceau de devant entre les deux lignes en trois petits plis, entre lesquels l'étoffe est ornée de points d'arête; on assemble les morceaux sur les côtés; on fronce le morceau de derrière depuis *à*, de façon à lui laisser 18 centimètres de largeur; on garnit le bord supérieur par derrière et les entournures avec de la dentelle faite au fuseau ayant 4 centimètres de largeur. On coupe les revers d'après la figure 115 en batiste brodée et entre-deux; on les fixe depuis 110 à 111, sur la chemise, on les garnit, ainsi que le bord supérieur encore libre, avec un volant en batiste et dentelle ayant 1 mètre 24 de longueur, 7 centimètres de largeur; dont on découpe le bord supérieur d'après la forme de l'encolure; on fixe sur les épaules des boutons et des nœuds de ruban.

N° 4. Cette chemise en toile fine garnie d'un empiècement brodé, est ornée d'entre-deux étroits et de broderie. On coupe la chemise entière, d'après les figures 117 et 118 qui n'en représentent que la moitié, sa largeur au bord inférieur est de 1 mètre 02; on assemble l'empiècement fait d'après la figure 116 en entre-deux brodés ayant 3 centimètres de largeur; on le réunit par un galon ajouré étroit au devant de la chemise. On assemble la chemise, on la fronce depuis * à * de façon à lui laisser 17 centimètres de largeur; on fixe à l'encolure et aux entournures l'entre-deux et la broderie; on pose des boutons sur les épaules.

Fig. 119 et 120. Dessins du dessus de piano ou têtière, et de la banquette pour vérandah.

Toilette de dîner.

Cette toilette est faite en moire gris perle. Le corsage croisant devant, est orné d'un plastron en guipure de Venise. La veste faite en même guipure, forme une pointe derrière; col Médicis très-haut. Les manches demi-longues sont garnies au bord inférieur de morceaux de gaze plissés, et sur les épaules de bouillonnés courts. La jupe, un peu à traîne derrière, est garnie devant d'un tablier étroit en mousseline de soie plissée; on l'orne sur ce tablier et au bord avec une bordure d'application en guipure de Venise.